



**Amis et Familles des Victimes
de l'Immigration Clandestine**

Communiqué de l'AFVIC

**Rapport relatif au naufrage de migrants
au large des côtes d'Al Houceima (Maroc)
dans la nuit du 28 au 29 avril 2008**

INTRODUCTION

« La marine nous suivait, et pour arrêter la patéras, elle a utilisé un instrument tranchant, un couteau attaché à un bâton, qui a perforé le canot pneumatique, ce qui a provoqué la noyade de 29 personnes ».

V.C, ivoirien, 39 ans, survivant du drame du 28 Avril 2008 au large d'AL HOCEIMA

« La marine marocaine a essayé de sauver ma fille âgée de 3 ans, en pratiquant les manœuvres de réanimation cardio-vasculaire mais c'était trop tard ».

Sa fille s'appelait SOSSES, une amie de l'équipe AFVIC CASABLANCA

Alors que les résultats de l'enquête officielle relative aux événements de Ceuta et Melilla de septembre et octobre 2005 ne sont pas encore rendus publics, l'opinion nationale et internationale est scandalisée par un nouveau drame, mettant en cause des membres de la Marine Royale marocaine, soupçonné d'avoir crevé un canot pneumatique comportant à son bord des migrants, causant la mort de 29 personnes, dont 4 enfants et 4 femmes, tous originaires d'Afrique subsaharienne.

Malgré la médiatisation de certains drames, de nombreux autres passés sous silence ont fait de 2007 une année macabre dans l'histoire de la migration contemporaine : on estime à plus d'un millier le nombre de migrants noyés dans des tentatives mêlant désespoir et conviction de trouver un avenir meilleur en Europe.

Les responsables africains, soucieux de la pérennité de leurs régimes et non du devenir de leurs peuples, trouvent leur compte dans cette « politique volontariste du laisser-faire » : toujours moins de pression sociale et toujours plus de transferts en devise.

L'Union Européenne, tiraillée entre la sécurité de ses membres et la recherche d'une main d'œuvre toujours moins coûteuse, a fait le choix de mettre la pression sur d'autres Etats, en sous traitant la répression et en sacrifiant les principes fondamentaux des Droits humains. En effet, ces politiques se font contre la volonté des peuples, et en connivence avec des régimes en faillite : l'Europe sacrifie la démocratie, pourtant seul moyen susceptible de donner aux « citoyens » du sud le libre choix de rester chez eux et de participer activement au développement de leur pays.

Avant d'exposer les résultats de l'enquête menée par l'équipe de l'association AFVIC (Amis et Familles des Victimes de l'Immigration Clandestine) suite au drame d'AL HOCEIMA, nous tenons à clamer que SOSSES, cette fillette de 3 ans, si chère à notre association, atteinte d'une tuberculose osseuse et qui avait pu vaincre sa maladie, méritait de vivre. Tout comme nos milliers d'amis, sœurs et frères, victimes de l'hypocrisie des gouvernements du Nord et de la faillite des gouvernements du Sud.

L'article paru dans le journal EL PAIS, en date du mercredi 7 mai 2008, rapporte que « des soldats marocains ont été accusés par des clandestins africains d'avoir délibérément fait couler fin avril leur embarcation alors qu'ils tentaient la traversée du Maroc vers l'Espagne, provoquant la noyade d'une trentaine de passagers ». Cette information a fait le tour des tribunes médiatiques nationales et internationales.

Devant la gravité des propos recueillis et les échanges de déclarations contradictoires, une commission d'enquête de l'Association des Amis et Familles des Victimes de l'Immigration Clandestine s'est constituée, ayant pour objectif d'apporter des éclaircissements sur le drame et de déterminer les responsabilités.

La première difficulté rencontrée a été l'expulsion expéditive par les autorités marocaines des rescapés de ce drame. Ces refoulements hâtifs nous ont empêchés de rencontrer un nombre important de rescapés. Nous n'avons pu interviewer que huit personnes, dont trois par téléphone.

Un grand nombre de migrants ont quitté la zone de refoulement et se trouvent actuellement dans les « tranquillos », lieux d'attente dans lesquels les passeurs interdisent tout contact avec le monde extérieur. En effet, ces derniers promettent une deuxième tentative en cas d'échec.

Dans un premier temps, le Ministère de l'Intérieur, contacté juste après la publication de l'article d'EL PAIS, s'est contenté de nous informer qu'un communiqué allait être publié et a refusé de répondre à nos questions. Dans un second temps, le 13 mai 2008, un conseiller auprès du Ministre de la Justice s'est engagé sur l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Les partis politiques les plus influents de la scène nationale se sont refusés à tout commentaire, certains allant jusqu'à ignorer le drame.

LES FAITS

Les faits suivants ont été reconstitués d'après les témoignages recueillis par les membres de la commission d'enquête de l'AFVIC, auprès des rescapés rencontrés à Oujda les vendredi 9 et samedi 10 mai 2008.

Le 28 avril 2008 à 23 heures, deux patéras (des zodiacs de type militaire) sont parties des côtes d'Al Hoceima (Nord Est du Maroc), avec 60 personnes dans chaque embarcation, à destination d'Almería

En pleine mer, le 29 avril vers 2 heures du matin, la première patéras a été interceptée par la Marine Royale marocaine. Elle s'est arrêtée et a été remorquée vers les côtes marocaines.

Peu après, la seconde patéras a à son tour été interceptée. Contrairement à la première, elle a refusé d'obtempérer aux sommations de la Marine Royale. Parmi les passagers se trouvait le « connexion man », personne qui a en sa possession l'argent des passagers. Pour information, les témoins ont confirmé avoir payé chacun la somme de 1250 euros. Selon les témoignages, le « connexion man » a menacé verbalement le conducteur de la patéras de le jeter à la mer s'il obéissait aux injonctions des soldats marocains.

« La patéras ne s'est pas arrêtée, on a couru quelques minutes, la Marine royale nous suivait à la même vitesse, les soldats se sont munis d'un bâton auquel ils avaient fixé un objet tranchant, et ont volontairement perforé le bateau pneumatique » (Eric, ivoirien, 37ans)

Toujours selon des témoignages concordant, en l'espace de quelques minutes, un côté du zodiac s'est dégonflé, provoquant le chavirement de l'autre côté de l'embarcation. Un agent aurait alors lancé aux migrants : *« Vous pouvez continuer votre route pour l'Espagne maintenant... »*.

« Une autre équipe de la marine est venue nous secourir mais c'était déjà trop tard, beaucoup de morts... On nous a jeté une corde, c'est avec cela qu'on nous a sauvés ».

Cette arrestation par la force a entraîné un mouvement de panique. Certains ont tenté de se rattacher au zodiac et ont péri noyé. Un deuxième navire de la Marine royale a rejoint le lieu du drame et a tenté de porter secours aux victimes et assistance aux rescapés. Un témoin rapporte l'arrivée d'un navire de la guardia civile, information qui n'a pas pu être confirmée auprès de tous nos témoins.

« Nous nous sommes comptés à notre arrivée à Al Hoceima, nous étions 31 survivants ».

La noyade a fait 29 morts parmi les passagers de cette seconde patéras, dont 4 femmes (dont une femme enceinte) et 4 enfants (1 fillette, 2 jumelles et 1 garçon), tous originaires de pays d'Afrique subsaharienne (Mali, Nigeria, Congo, Ghana, Cameroun, et Côte d'Ivoire). Selon deux témoins ivoiriens, V.C âgé de 39 ans et L.A âgé de 37 ans, les 31 survivants du naufrage ont été ramenés à terre par deux autres bateaux des forces de sécurité marocaines. Dix corps ont été repêchés et transportés par ambulance à la morgue de l'hôpital d'Al Hoceima. Les 19 autres personnes sont à ce jour portées disparues.

À leur arrivée, les rescapés ont été conduits dans un poste de police, où ils ont été photographiés et où on a pris leurs empreintes digitales. Malgré les multiples traumatismes subis, les rescapés ont ensuite été refoulés en camion, de nuit, jusqu'à la ville d'Oujda, à la frontière algérienne, dans ce qui semble s'apparenter à une expulsion ordinaire. Cela pour tenter d'étouffer la tragédie.

Suite à la diffusion de l'information, les autorités marocaines ont rendu public un communiqué, faisant état du naufrage d'une embarcation au large des côtes d'Al Hoceima, en précisant que les secours s'étaient présentés et que 10 cadavres avaient pu être repêchés. Les déclarations des officiels marocains ont confirmé que les rescapés avaient bénéficié de bons traitements. La deuxième chaîne de télévision (2M) a diffusé des témoignages de rescapés confirmant les propos du communiqué. Toutefois, aucune information sur les causes et les conditions du naufrage n'ont été précisées.

Certains témoins affirment que deux autres patéras ont fait la traversée vers l'Espagne sans incidents quelques jours plus tard. Une femme nigériane, rescapée de la tragédie, était à son bord. Elle a appelé ses compatriotes dès son arrivée en Espagne. Cela confirme ce que nous disait un rescapé :

« On a signé un pacte : soit on passe, soit on périt dans la mer »

TEMOIGNAGE D'UNE RESCAPEE

« Je portais ma fille sur mon dos lorsque nous sommes tombées à l'eau, la marine marocaine a essayé de sauver ma fille âgée de 3 ans en pratiquant les manœuvres de réanimation cardio-pulmonaire mais c'était trop tard »

P.A, maman de nationalité nigériane ayant perdu son enfant durant la tragédie

Cette fillette n'est autre que SOSSES, que l'AFVIC a rencontrée pour la première fois lors d'une journée en présence des femmes de diplomates au Maroc. A l'époque, elle souffrait d'une déformation osseuse. Madame P.A, sa maman, n'avait qu'une revendication : faire soigner sa fille. Le professeur LAMINE, traumatologue, a diagnostiqué une tuberculose osseuse. Grâce au soutien de l'AFVIC et d'une autre ONG, Sosses a pu être opérée à l'hôpital Ibn Rochd le vendredi 21 juillet 2007. Sa rééducation était terminée.

Alors qu'elle venait de perdre sa fille SOSSES, Mme P.A a été reconduite, comme tous les survivants du drame, à la frontière maroco-algérienne, à bord d'un camion, sans aucune décision administrative ni prise en charge médicale.

BILAN PROVISOIRE

- Nombre de passagers : 60 personnes sur la première patéras, 60 personnes sur la seconde patéras
- Nombre de morts sur la première patéras : 0
- Nombre de morts sur la seconde patéras : 29 dont 4 enfants, 4 femmes (dont une femme enceinte) et 21 hommes
- Nombre de cadavres repêchés : 10
- Nombre de personnes portées disparues : 19

CONCLUSIONS

- L'AFVIC dénonce les refoulements à la frontière maroco-algérienne des rescapés dans des conditions inhumaines, alors qu'ils auraient dû bénéficier d'un soutien.
- L'AFVIC exige une enquête publique sur cette tragédie afin que toute personne reconnue responsable de ces noyades soit traduite en justice.
- L'AFVIC condamne les politiques européennes responsables de ces tragédies humanitaires et appelle à une mobilisation des pays du Nord et du Sud pour stopper ces drames.
- L'AFVIC réitère son soutien aux victimes de l'immigration clandestine et à leurs familles.